





Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030":

Convention d'application communale



Commune de Marles-les-Mines

Table des matières

Préambule	3
Portraits du quartier « Cités 5, de Marles et du Rond-Point »	4
Portrait statistique	5
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	5
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	5
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	5
Les objectifs poursuivis sur le quartier	6
Projet du quartier « Cité de Marles – Gambetta »	1
Cartographie	1
Portrait statistique	2
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	2
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	2
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	2
Les objectifs poursuivis sur le quartier	
Organisation et pilotage local	7
Modalités de pilotage communal	7
Modalités d'animation du partenariat	7
Modalités d'animation citoyenne	8
Les signataires	9

Préambule

Sur la CABBALR, **25** quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme "quartiers prioritaires pour la politique de la ville" (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme "quartiers d'intérêt communautaire" (QIC) par la CABBALR.

La politique de la ville vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Portraits du quartier « Cités 5, de Marles et du Rond-Point »

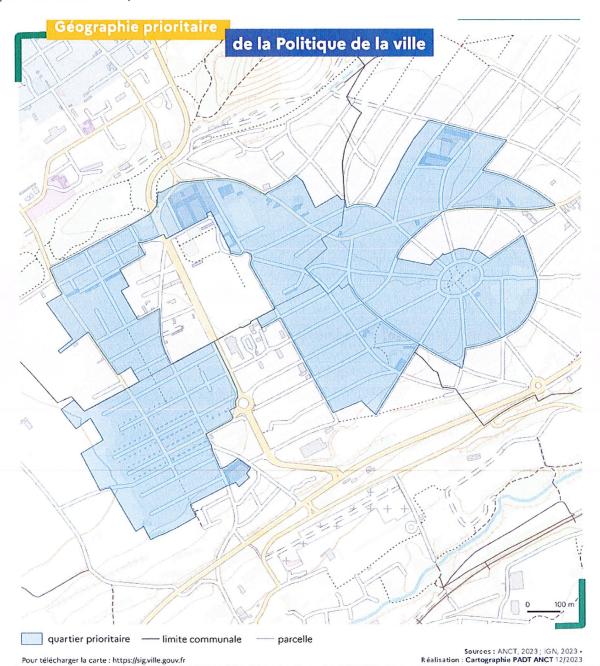
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier: QP 06 20 05

Communes concernées : Auchel, Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population: environ 2 700 habitants (+500 par rapport à 2015).

Surface: 52 hectares.

Taux de pauvreté : 40,2 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 33 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du

quartier: 79,9 (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 40,4% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 43,4% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social: 84,2% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- ✓ Des difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes de moins de 30 ans et les femmes
- ✓ Une précarité socio-économique des ménages
- ✓ Des problématiques sociales lourdes ayant des impacts sur la santé des habitants sur l'éducation et sur la « parentalité »
- ✓ Le faible niveau de scolarisation de la population
- ✓ Un manque de services et d'équipements au cœur du quartier
- ✓ Une cité et une population stigmatisée, une image peu valorisée
- ✓ Une vie associative qui s'affaiblit
- ✓ Un désengagement des familles concernant le parcours de leur enfant
- √ Une occupation de l'espace public par les habitants pas toujours appropriée
- ✓ Des difficultés de stationnement

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- ✓ Un quartier prioritaire situé au sein d'une Cité inventoriée comme cité remarquable en raison de sa forme urbaine et paysagère (Cité du Rond-Point »)
- ✓ Des logements sociaux individuels avec jardins
- ✓ Un quartier en pleine reconstruction
- ✓ Une localisation attractive à fort potentiel de développement urbain
- ✓ Une population jeune
- ✓ Des réaménagements des espaces publics
- ✓ Des animations régulières au sein du quartier (Bonne affluence)

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- ✓ Requalifier les espaces publics et équiper les quartiers en favorisant leurs appropriations par les habitants
- ✓ Inscrire les habitants, notamment les jeunes et les femmes, dans une dynamique de parcours professionnel
- ✓ Rendre les parents acteurs et responsables de la réussite éducative de leur enfant
- √ Favoriser l'accès aux droits
- ✓ Rendre l'usager acteur et responsable de sa santé

Les objectifs poursuivis sur le quartier

E	NJEU 1: DES QUARTIERS ATTENTIFS A	AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES
Objectifs	de la stratégie intercommunale du Contrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	 Soutenir le partenariat existant Favoriser les échanges entre les professionnels pour partager les informations
soins et aux services	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	 Accompagner les différents publics vers les professionnels de santé
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	 Favoriser l'inclusion numérique des différents publics au sein du quartier Proposer un accompagnement individualisé adapté
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	 Modifier les comportements des habitants Favoriser les temps de prévention Orienter les publics vers les actions partenariales
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	 Amorcer des actions de prévention et d'éducation à la santé Encourager le développement d'actions de prévention et de sensibilisation en direction des différents publics
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	 Proposer des ateliers et des temps d'animation autour du sport Proposer une offre adaptée et abordable
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	Sensibiliser les professionnels sur l'égalité femme/ homme
	Lutter contre le harcèlement scolaire	 Promouvoir une éducation pour tous, responsable et citoyenne
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	 Faire connaitre et développer le dispositif « Demandez Angela » Identifier, informer, orienter et accompagner les habitants victimes de violence

Objectifs o	le la stratégie intercommunale du Contrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	Favoriser l'implication des parents dans le suivi scolaire de leur enfant
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	 Conforter les parents dans leur fonction éducative Renforcer le lien parents-enfants Associer, accompagner les parents dans leu fonction parentale
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	 Avoir un rôle d'interface entre les différents professionnels et les familles
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	 Encourager l'autonomie et l'engagement des enfants et des jeunes
	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	 Proposer une offre de service adaptée et abordable
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	 Inciter les publics à participer à la vie communale
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	
	Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité	
	Lever les freins à la mobilité	 Atténuer les problèmes de mobilité et proposer des alternatives Accompagner les différents publics dans l'obtention du permis de conduire
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	Favoriser le travail en réseau
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	Redynamiser les équipes pluridisciplinaires

	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	Aller vers les habitants et les inscrire dans une dynamique de parcours
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	 Favoriser le travail en réseau
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	 Soutenir et amplifier la participation et les initiatives citoyennes de cohésion urbaine et sociale Favoriser le lien social dans les quartiers en s'appuyant sur les associations
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	 Accompagner les associations dans leur démarche de projet
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	 Avoir un rôle d'interface entre les partenaires et les habitants
Encourager l'esprit	Favoriser l'entrepreneuriat	Poursuivre le travail partenarial engagé
d'initiative des habitants des quartiers	Valoriser les compétences des habitants	 Favoriser l'implication des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS		
Objectifs	de la stratégie intercommunale du Contrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	 Modifier l'image de la commune par la rénovation des différents espaces
urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Développer l'offre de mobilité douce	 Promouvoir la formation des animateurs pour l'apprentissage du vélo Sensibilisation des jeunes publics à la pratique du deux roues
8.1	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	 Proposer une offre diversifiée permettant de répondre aux besoins de la population et pour pouvoir attirer de nouveaux habitants
Associer les habitants aux transitions urbaines et environne- mentales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	 Requalifier les espaces publics et équiper les quartiers en favorisant leur appropriation par les habitants Favoriser l'accès au logement par un suivi et un accompagnement adapté individualisé
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	 Favoriser les animations de quartier Développer les temps de sensibilisation et la mise en place d'ateliers adaptés
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	 Initier des rencontres de proximité avec le public pour mieux identifier leurs besoins et mesurer leurs attentes

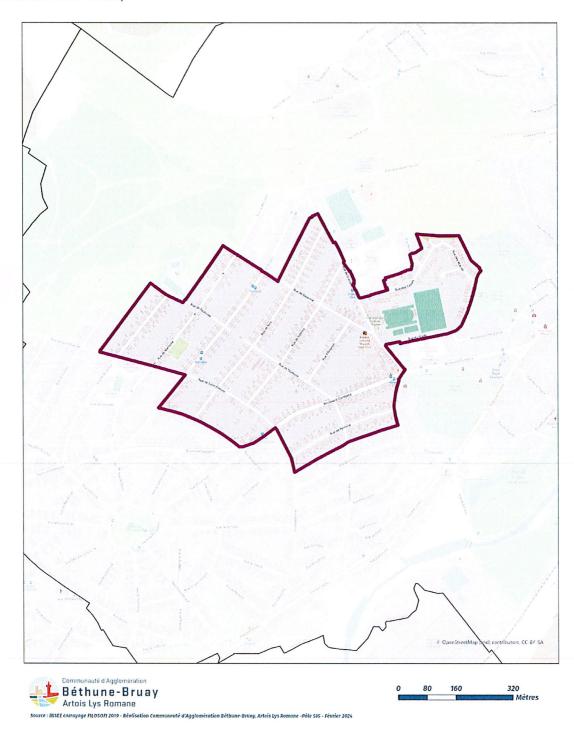
Projet du quartier « Cité de Marles - Gambetta »

Statut : Quartier d'intérêt communautaire – territoire vulnérable

Commune concernée : Marles-les-Mines

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données 2024 de la Préfecture du Pas-de-Calais)

Population: environ 990 habitants.

Taux de pauvreté: + de 30% (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : 12% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du

quartier : 83 (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Part du parc social: 86% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- ✓ Relations entre locataires et propriétaires compliquées
- ✓ Difficultés de stationnement aux abords de l'école et du collège
- ✓ Des difficultés sociales ancrées (locatif collectif)
- ✓ Espace urbain peu végétalisé
- ✓ Des espaces à revaloriser

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- ✓ Une forte centralité des équipements de proximité
- ✓ Une localisation attractive
- ✓ Un réaménagement et une sécurisation des axes prioritaires (Boulevard Gambetta)
- ✓ Des équipements sportifs à proximité
- ✓ Des logements individuels entretenus
- ✓ Densité des voies de circulation favorisant la mobilité

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- ✓ Inscrire les habitants dans une dynamique de parcours professionnel
- ✓ Rendre les parents acteurs et responsables de la réussite éducative de leur enfant
- ✓ Soutenir et amplifier la participation et les initiatives citoyennes de cohésion urbaine et sociale
- ✓ Développer les autres modes alternatifs à l'automobile et sécuriser les espaces
- ✓ Sécuriser les abords des espaces (Ecole, collège)

Les objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1: DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs	de la stratégie intercommunale du Contrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	 Soutenir le partenariat existant Favoriser les échanges entre les professionnels pour partager les informations
soins et aux services	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	 Accompagner les différents publics vers les professionnels de santé
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	 Favoriser l'inclusion numérique des différents publics au sein du quartier Proposer un accompagnement individualisé adapté
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	 Modifier les comportements des habitants Favoriser les temps de prévention Orienter les publics vers les actions partenariales
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	 Amorcer des actions de prévention et d'éducation à la santé Encourager le développement d'actions de prévention et de sensibilisation en direction des différents publics
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	 Proposer des ateliers et des temps d'animation autour du sport Proposer une offre adaptée et abordable
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	Sensibiliser les professionnels sur l'égalité femme/ homme
	Lutter contre le harcèlement scolaire	 Promouvoir une éducation pour tous, responsable et citoyenne
	Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	 Faire connaitre et développer le dispositif « Demandez Angela » Identifier, informer, orienter et accompagner les habitants victimes de violence

	ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉI	MANCIPATION POUR TOUS
Objectif	s de la stratégie intercommunale du Contrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psychosociales	Favoriser l'implication des parents dans le suivi scolaire de leur enfant
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	 Conforter les parents dans leur fonction éducative Renforcer le lien parents-enfants Associer, accompagner les parents dans leur fonction parentale
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	 Avoir un rôle d'interface entre les différents professionnels et les familles
	Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	 Encourager l'autonomie et l'engagement des enfants et des jeunes
	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	 Proposer une offre de service adaptée et abordable
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	 Inciter les publics à participer à la vie communale
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des	Lever les freins à la mobilité	 Atténuer les problèmes de mobilité et proposer des alternatives Accompagner les différents publics dans l'obtention du permis de conduire
habitants des quartiers	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	Favoriser le travail en réseau
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	 Redynamiser les équipes pluridisciplinaires
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	 Aller vers les habitants et les inscrire dans une dynamique de parcours
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	• Favoriser le travail en réseau

Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	 Soutenir et amplifier la participation et les initiatives citoyennes de cohésion urbaine et sociale Favoriser le lien social dans les quartiers en s'appuyant sur les associations
associative à tous les âges de la vie	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	Accompagner les associations dans leur démarche de projet
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	 Avoir un rôle d'interface entre les partenaires et les habitants
Encourager l'esprit	Favoriser l'entrepreneuriat	Poursuivre le travail partenarial engagé
d'initiative des habitants des quartiers	Valoriser les compétences des habitants	Favoriser l'implication des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS		
Objectifs	de la stratégie intercommunale du Contrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	 Modifier l'image de la commune par la rénovation des différents espaces
en y intégrant les enjeux de transition écologique	Développer l'offre de mobilité douce	 Promouvoir la formation des animateurs pour l'apprentissage du vélo Sensibilisation des jeunes publics à la pratique du deux roues
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	 Proposer une offre diversifiée permettant de répondre aux besoins de la population et pour pouvoir attirer de nouveaux habitants
Associer les habitants aux transitions urbaines et environne- mentales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	 Requalifier les espaces publics et équiper les quartiers en favorisant leur appropriation par les habitants Favoriser l'accès au logement par un suivi et un accompagnement adapté individualisé
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	 Favoriser les animations de quartier Développer les temps de sensibilisation et la mise en place d'ateliers adaptés
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	 Initier des rencontres de proximité avec le public pour mieux identifier leurs besoins et mesurer leurs attentes

Organisation et pilotage local

Modalités de pilotage communal

Différentes équipes pluridisciplinaires sont organisées pour le pilotage du contrat de ville

- Le comité de pilotage (Etat, CABBALR, Elus, services de la communes, partenaires institutionnels, associations) :
 - → Il porte politiquement la démarche et inscrit la politique de la ville au niveau local. Evaluation et validation du programme d'actions.
- Les groupes d'appuis thématiques (Elus et services de la commune) :
 - → Ils interviennent dans la validation des axes stratégiques et des enjeux locaux. Ils définissent les orientations communales, évaluent les actions mises en place et identifient les besoins.
- Le comité technique (Elus, partenaires, services de la commune) :
 - → Il intervient dans tous les domaines, (au niveau social, sanitaire, éducatif, culturel ou sportif) en fonction des besoins identifiés. Les membres du comité technique élaborent les actions et les projets et s'assurent de leur développement.
- Les équipes éducatives (Techniciens) :
 - → L'objectif de ces équipes est de pouvoir faire un état des lieux de l'existant, identifier les différents besoins, évaluer, suivre et développer le programme d'actions. Il crée les supports de communication et les outils d'évaluation.
- Les ateliers participatifs (Elus, services de la commune, associations et habitants):
 - → Temps d'échanges participatifs. Information, concertation et consultation. L'objectifs de ces temps de travail est de monter en compétences les habitants des quartiers prioritaires et de valoriser les initiatives citoyennes.

Modalités d'animation du partenariat

Des temps d'échanges avec les partenaires

Le partenariat est très important pour le développement de notre programme d'actions.

Les différents professionnels participent activement à la mise en place des différents projets, à l'évaluation et s'assurent du vieillissement des actions pour une évolution positive.

Le partenariat développé sur la commune est efficace et indispensable

- Des réunions thématiques réguliers permettant de mesurer la viabilité et la pérennité des actions
- Des objectifs clairs, réalistes et évaluables définis de façon concertée
- Des actions et des projets cogérés afin d'en évaluer l'efficacité, la cohérence, l'efficience, l'effet et l'impact

Qu'ils soient financiers, technique où humain, le soutien et l'accompagnement des professionnels, pour la mise en place du contrat de ville, sont essentiels.

- Les subventions en adéquation avec la demande
- Un appui technique apprécié et important

Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES les MINES

0 9 JUIL, 2024

